

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_013 | Bibliographies diverses. Pauvreté. Hermaphrodites. Anormalité. Criminalité. OnanCollectionBoite_013-8-chem | H \[hermaphrodites ?\] / Jurisprudence. ItemReligieuse prétendue hermaphrodite 35](#)

Religieuse prétendue hermaphrodite 35

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb013_f0685

SourceBoite_013-8-chem | H [hermaphrodites ?] / Jurisprudence.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

344 *Religieuse*
fautive que cette voie impure, introduite par les Officialités, & condamnée par toutes les Cours Souveraines; il n'y a rien aussi de plus honteux que cette inspection, pour laquelle la nuit n'a pas assez de ténèbres, ni la nature assez de voiles. Une Religieuse est un vaisseau saint & cacheté, dit saint Augustin, *Vas signatum*. N'y auroit-il pas du sacrilège de briser ce sceau & ce cachet?

Cette inspection étoit la peine des esclaves que l'on marchandait sur le port, que l'œil profane du Marchand intéressé examinoit de tout côté, sans aucun respect ni aucun égard pour le sexe: *Nuda in littore stetit, ad fastidium emptoris.*

L'inspection n'a jamais été en usage chez les Romains, non pas même avant le tems de Justinien, comme nous l'apprenons de Macrobe & de Tertullien, qui, au Livre *De Virginibus Velandis*, dit que les Payens ont toujours estimé la puberté par l'âge de douze ans aux femmes, & de quatorze ans aux hommes. On n'a jamais décidé qu'on en jugeroit par l'inspection du corps, à laquelle nous ne voyons point, dans aucune histoire, que les Juges aient jamais condamné personne. Cependant Tribonien, s'étant imaginé que cette manière honteuse de

